



Des millions de personnes sont victimes de la traite humaine

2014-07-31 Radio Vatican



Des millions de personnes sont victimes, aujourd'hui dans le monde, de la traite des êtres humains. Hommes, femmes et enfants tombent aux mains de trafiquants dans leur pays et à l'étranger. L'esclavage moderne génère des profits d'environ 32 milliards de dollars au niveau mondial, une somme colossale ! La traite est le

troisième crime le plus profitable après le trafic de drogue et le trafic des armes. Tous les États sont affectés d'une manière ou d'une autre par ce fléau exécrable, un crime contre l'humanité selon l'expression employée par le pape François dans son message de Carême.

Ce 30 juillet était célébrée, à l'initiative de l'ONU, la première Journée mondiale contre la traite des êtres humains ; un appel à l'action pour faire cesser ce crime, sensibiliser les opinions publiques et redonner de l'espoir aux victimes. Dans un message, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a exhorté tous les pays à ratifier et à appliquer intégralement la convention onusienne contre la criminalité transnationale organisée et son Protocole additionnel relatif à la traite d'êtres humains. Il faut, selon lui, arrêter les trafiquants, en coupant leurs voies de financement et saisissant leurs avoirs. En 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies avait adopté le Plan d'action mondial pour la lutte contre le trafic des personnes, exhortant les gouvernements à prendre des mesures concertées et concrètes pour contrer ce fléau.

Un accord entre religions pour éradiquer l'esclavage moderne

L'Eglise catholique est en première ligne dans la lutte contre la traite. A l'initiative du Saint-Père et de l'archevêque de Canterbury, Justin Welby, des responsables catholique, musulman et anglican ont signé, il y a quelques mois au Vatican, un accord visant à éradiquer l'esclavage moderne partout dans le monde. Ce fléau destructeur exige une action urgente de la part de toutes les Eglises chrétiennes et de tous les responsables religieux dans le monde.

Ce dossier est particulièrement préoccupant en Afrique de l'Ouest, malgré des dispositions législatives prises par les Etats, a souligné, lundi à Dakar, le représentant régional de l'Office des Nations unies de la lutte contre la drogue et le crime Pierre Lapaque, exhortant les pays concernés à une application rigoureuse des lois en vigueur. Il existe des conventions et des protocoles internationaux. Des lois doivent être adoptées et appliquées au plan national en conformité avec ces cadres internationaux.

(Tratto dall'archivio della Radio Vaticana)



Click here for more news at
radiovaticana.va